VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

Notaires

4 avenue de Paris
94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 200.0 (deux cents virgule zéro) euros représentant les versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée : OXYFIBRE, SARL en formation dont le siège social sera situé à 2 Rue Abbé Josselin 22000 Saint-Brieuc FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 07/06/2024.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

  - Alex Emilio CABRAL DA VEIGA la somme de 100.0 euros ;
  - Xavier Blanchard Niamke la somme de 100.0 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 04/12/2024 et sera caduc par la suite.

Fait à Vincennes

Le 10 JUIN 2024

Valérie MESNAGER - Antoine BASSOT
VINCENNES M&B NOTAIRES
4, Avenue de Paris - 94300 Vincennes

Me Antoine BASSOT

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr